



Droits enfant majeur parents divorcés

Par **rose59**, le **27/04/2009 à 20:40**

Bonjour,rnrnMes parents sont séparés depuis 3ans, le divorce a été prononcé il y a environ 1 mois, pendant toute cette période j'ai vécu dans le domicile conjugal de mes parents avec ma mère, cependant, mon père veut sa part de la maison, celle-ci va donc être mise en vente fin mai.rnMon père verse une pension alimentaire qui est versée sur mon compte car ma mère ne paye rien pour moi; vêtements ... (accord avec elle).rnrnCependant, elle va aller habiter chez son ami avec mon petit frère à la vente de la maison.. et elle m'a dit, "il faut que tu te trouves un appartement car il n'y a pas de place pour toi" ... rnrnJ'ai 20 ans, je suis étudiante et je ne vois pas comment je vais pouvoir subvenir à mes besoin, de plus, je pense que ce n'est pas à moi de me trouver un appartement..je travail l'été mais ce sera insuffisant pour toute une année scolaire!rnrnEnvers qui dois-je me renseigner afin d'entamer des démarches, la communication étant devenue presque impossible..?rnOn m'a également parlé d'aide judiciaire étant étudiante, je ne sais vers qui me diriger pourriez-vous m'expliquer la démarche à adopter?rnrnMerci d'avance

Par **Marion2**, le **27/04/2009 à 20:57**

Bonsoir,rnrnVous pouvez saisir le Juge aux Affaires Familiales en courrier recommandé AR auprès du tribunal de Grande Instance et demander le versement d'une pension alimentaire de vos deux parents.rnrnUn avocat n'est pas nécessaire, mais dans la mesure où vous n'avez que peu de revenus, vous avez droit à une Aide Juridictionnelle.rnLe dossier de demande d'AJ est à retirer au greffe du Tribunal de Grande Instance, ainsi que la liste des avocats acceptant l'AJ.rnrnBon courage à vous.